

Communiqué de presse

Freiburg, 3 avril 2019

Le lisier et le fumier transformés en électricité et en chaleur

Mise en service réussie pour un projet de biogaz sur le site d'une ferme bio près de Rennes – Sa particularité : une solution de financement intelligente

Sterr-Kölln & Partner a élaboré la solution de financement.

Les centrales électriques écologiques réduisent non seulement l'empreinte CO2 mais elles sont aussi rentables. Et elles peuvent se faire sans importante mise de fonds au démarrage du projet. Un exemple qui nous vient de Bretagne: Jean-Noël Boivent, propriétaire d'une ferme biologique à proximité de Rennes, vient de mettre en service au sein de son exploitation une centrale de cogénération à partir de biogaz d'une grande efficacité et d'une puissance d'environ 200 Kilowatt. Il injecte l'électricité dans le réseau public d'électricité et utilise la chaleur récupérée pour sécher ses produits agricoles. La particularité de l'installation : Jean-Noël Boivent a pu réaliser le projet de 2,3 millions d'euros avec une mise de fonds de seulement 20 000 euros– tout en conservant pourtant 51 % des parts de la société d'exploitation. Ce sont les consultants franco-allemands de la société Sterr-Kölln & Partner qui ont élaboré le financement et qui ont accompagné le projet dans ses aspects légaux. Les installations, développées et réalisées par la société France Biogaz, sont maintenant en service : la société d'exploitation a perçu les premiers revenus de l'électricité début avril 2019.

Un clip de deux minutes montre en accéléré la construction de l'installation qui a duré neuf mois : (www.youtube.com/watch?v=ZeSIV48JAC4)

C'est au nord-ouest de la France, en région Bretagne, à une heure de voiture au nord-est de Rennes, que l'agriculteur de 34 ans exploite depuis le début de l'année une petite centrale de méthanisation. Du fumier surtout, mais aussi du lisier et de l'ensilage fermentent dans la centrale en générant du biogaz. Riche en énergie, ce gaz est constitué de méthane, de dioxyde de carbone et d'autres sous-produits. Il est brûlé dans le moteur de cogénération. L'électricité produite est injectée dans le réseau public et rémunérée par EDF à hauteur d'environ 21 centimes par Kilowatt.

La chaleur générée par la production d'électricité est utilisée par Jean-Noël Boivent pour sécher l'herbe fauchée dans ses champs. Le foin est utilisé ensuite pour nourrir les animaux. Pour l'agriculture biologique, disposer d'un fourrage écologique, si possible issu de sa propre production, constitue un avantage important. Dans le cadre du projet, il a aussi construit une nouvelle installation automatisée de séchage ainsi qu'un hall à structure en bois pour l'installation.

Une mise de fonds de seulement 1%

L'investissement total a été d'environ 2,3 millions d'euros. Le financement a été assuré avant tout par un crédit bancaire d'un montant de 1,8 millions d'euros, un prêt subordonné de la société France Biogaz et des subventions de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) ainsi que de la Région. « Une telle structure de financement s'est avérée très intéressante pour l'agriculteur » indique Markus Jenne de Sterr-Kölln & Partner. « Il n'a dû investir que 20 000 euros d'apport personnel, à peine 0,9% des coûts globaux. Ce montant réduit lui permet d'avoir une participation de 51% de l'installation. » Les parts restantes sont détenues par la société France Biogaz qui a investi nettement plus.

Ce type de financement individuel pour les projets de biogaz est exigeant et complexe, ce qui explique qu'il soit encore rare. Jusqu'à présent, la plupart des financements supposent une mise de fonds nettement plus importante, à savoir 30% et davantage. Le financement a été élaboré par les experts franco-allemands de Sterr-Kölln & Partner. Ce cabinet est implanté à Paris, Freiburg et Berlin. Ses experts disposent d'une grande expérience dans le financement d'installations énergétiques décentralisées en Allemagne et en France. De plus, Sterr-Kölln & Partner a une grande connaissance du marché français ainsi que du cadre légal français.

Découvrez notre expertise sous le lien suivant (www.sterr-koelln.com/news-downloads/gut-zu-wissen).

À propos de Sterr-Kölln & Partner

Sterr-Kölln & Partner est une entreprise de conseil interdisciplinaire spécialisée dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Composée d'experts-comptables, de consultants, d'avocats et de conseillers fiscaux, l'équipe propose son assistance aux développeurs de projets, aux fabricants, aux investisseurs, aux banques, aux communes ainsi qu'aux régies municipales pour un avenir placé sous le signe de la durabilité. Nos bureaux sont situés à Freiburg, Berlin, Paris et Strasbourg. Fondée en 1979, l'entreprise compte 60 collaborateurs.

Sterr-Kölln & Partner mbB
Markus Jenne
Tel. +33 1 53534670
Email : markus.jenne@sterr-koelln.com
Web : www.sterr-koelln.com

COM&MORE
Maya Aprahamian
Tel. +33 6 51 53 16 57
Email : maya.aprahamian@comandmore.fr
Web: www.comandmore.fr



La centrale de méthanisation et le hall pour la nouvelle installation automatisée de séchage.
Photo: France Biogaz



La centrale de méthanisation. Photo: France Biogaz

Pour plus de photos, veuillez cliquer sur le lien suivant :
<https://energie.themendesk.net/sterr-koelln/>.